

Les contributions des coopératives à une économie plurielle,
Jérôme Blanc, Denis Colongo (coord.). Paris, Recma,
L'Harmattan, « Les Cahiers de l'économie sociale », 2011, 576 p.

Michel Dreyfus

Numéro 324, avril 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017782ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017782ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dreyfus, M. (2012). Compte rendu de [*Les contributions des coopératives à une économie plurielle*, Jérôme Blanc, Denis Colongo (coord.). Paris, Recma, L'Harmattan, « Les Cahiers de l'économie sociale », 2011, 576 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (324), 118–119.
<https://doi.org/10.7202/1017782ar>

NOTES DE LECTURE

Les contributions des coopératives à une économie plurielle

Jérôme Blanc, Denis Colongo (coord.).
Paris, Recma, L'Harmattan, « Les Cahiers de l'économie sociale », 2011, 576 p.

Ce livre publie les actes d'un colloque européen de recherche de l'Alliance coopérative internationale (ACI) qui s'est tenu à Lyon en septembre 2010 et qui a été organisé en partenariat avec l'université Lyon 2 et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Rhône-Alpes. Cette rencontre était consacrée aux contributions des coopératives à une économie plurielle, et cela pas moins qu'à l'échelle de la planète. Une trentaine d'articles se déclinent en quatre grandes parties. La réflexion est tout d'abord menée au sujet du caractère attractif des différentes coopératives : leurs dynamiques sont inévitablement contrastées, selon les pays et les secteurs dans lesquels elles interviennent. Les règles régissant les coopératives en Europe, ainsi que les problèmes soulevés par le statut d'une société coopérative européenne, constituent la deuxième partie de cet ouvrage. Enfin, sont abordées la question des coopératives dans les services bancaires et financiers, puis celle des coopératives agricoles : elles sont tiraillées entre les forces contraires que sont leur caractère spécifique, ou leur identité, et la banalisation.

La richesse de cet ouvrage ne permet pas d'en décrire toutes les contributions de façon détaillée. Présentons au moins les principaux problèmes qu'elles traitent. Les activités de production sont mues par des motifs multiples, mais il s'agit d'abord ici de voir comment les coopératives se situent diversement dans cette pluralité économique. D'abord, elles sortent du dilemme entre le marché lucratif et le secteur public. Ensuite, elles mettent l'accent sur

la dimension collective de l'entrepreneuriat. La très grande variété de leurs formes et les innovations organisationnelles continues accentuent encore ce caractère pluriel. Les coopératives sont aussi largement parties prenantes dans les dynamiques de développement local, marquées par l'intervention de nombreux acteurs qui visent eux-mêmes des objectifs pluriels ne se réduisant pas au profit.

Il ne faut pas oublier, cependant, les difficultés et les faiblesses auxquelles sont confrontées ces utopies pratiques. Elles sont en effet menacées par plusieurs dangers. La banalisation, en d'autres termes la perte des valeurs qui fondent l'identité du mouvement coopératif, est le plus grave, et il se pose avec acuité aujourd'hui, parce que la concurrence est de plus en plus sévère. Elle peut s'exercer de plusieurs façons : l'alignement des produits des coopératives ouvrières sur ceux de l'entreprise capitaliste ; la logique de croissance du chiffre d'affaires, dans laquelle la notion de rentabilité est privilégiée au détriment des investissements spécifiques à l'économie sociale ; l'affaiblissement du rôle des salariés et des élus, allant de pair avec un pouvoir croissant des dirigeants salariés ; le recrutement, qui, effectué sur la base de la seule compétence, néglige les valeurs de l'économie sociale ; et, enfin, l'élargissement de la hiérarchie de salaires.

L'histoire de la *Recma*, qui a fêté l'an dernier son quatre-vingt-dixième anniversaire, est inséparable de celle de l'Alliance coopérative internationale, fondée en 1895. La coopération a une longue histoire, qu'elle connaît d'ailleurs insuffisamment. Par ailleurs, on le sait, 2012 est l'Année internationale des coopératives. Il est donc important de faire un état des lieux du mouvement coopératif sur toute la planète, et pas seulement dans quelques pays, pour l'essentiel francophones et latins. L'économie sociale – et/ou

solidaire? – est actuellement en plein essor, mais elle est aussi à la recherche de son identité en France, en Europe et dans le monde entier. La crise économique, sans précédent depuis 1929, que connaît l'Europe rend encore plus urgente la réponse à ces questions. D'où l'intérêt de ce livre.

Michel Dreyfus ●

Emmaüs et l'abbé Pierre

Axelle Brodriez-Dolino.

Presses de Sciences Po, Paris, 2008, 378 p.

Cet ouvrage introduit à ce qui constitue la plus grande organisation de solidarité française (269 millions d'euros de budget en 2005), en partie internationalisée, et construite derrière la figure historique de l'abbé Pierre et la communauté, comme « *utopie réinventée* » (p. 47). « *La communauté est d'abord un lieu de travail, économiquement parce que les ramassages et la chine sont le principal revenu, et idéologiquement car le travail "remet les hommes debout". Dans la plupart des communautés se trouve ainsi un écriteau portant l'une ou l'autre phrase édictant la deuxième règle d'Emmaüs: "Ici, tu n'es pas à l'asile. On est des hommes debout. On travaille, on gagne son pain, au service de ceux qui sont plus malheureux que nous"* » (p. 172). En 1973, les quarante-sept communautés de France ont traité 30 000 tonnes de matières premières, soit un dixième de la récupération alors recensée en France (p. 176). Cet engagement se veut également transformateur. Pour faire face au problème de logement, l'Emmaüs des débuts devient une entreprise de constructions largement illégales. Une anecdote rapportée de l'abbé Pierre le souligne (p. 46), « *ce n'est pas aux hommes de s'écraser devant la loi. C'est à la loi de, sans cesse, se changer pour répondre aux droits des hommes, en commençant par les plus petits* ». Cette invocation du droit contre la loi, de la légitimité contre la légalité, puise à l'engagement de l'abbé Pierre dans la Résistance. Elle constitue l'un des fondements d'Emmaüs, mais aussi son originalité au regard des autres associations, profondément legalistes (p. 46). Présent dans 39 pays, via 327 structures

propres et 442 structures partenaires (p. 21), le mouvement Emmaüs a été « *fondat[eur] dans le champ de la charité-solidarité, dans la médiatisation, dans l'inauguration d'un nouveau mode d'expression de la société civile, dans l'approche originale des pauvres et de la pauvreté, dans l'articulation entre le social et l'économique* » (p. 16).

Le texte est construit comme un récit historique en trois temps : de l'émergence (« *des catacombes* ») à l'implosion, issue des conflits fondateurs ⁽¹⁾ entre « *éthique de conviction* » et « *éthique de responsabilité* » ; développement « *discret* » sous les Trente Glorieuses ; et, enfin, retour sur la scène médiatique et politique de 1980 à 2000. Comme l'auteure le souligne en conclusion, il permet de suivre comment, à partir de la matrice du « *catholicisme social* », l'humanitaire « *moderne* » se décline en termes de recomposition des engagements, entre rupture et continuité ⁽²⁾. La notoriété de l'organisation – née de la rencontre entre « *hommes brisés* », religieux et catholiques engagés dans le contexte de la crise du logement de 1954, et portée par la prise de conscience de l'importance de l'exclusion sociale – l'ouvre à l'international dans un mouvement plus large entraîné par les encycliques sur le développement ⁽³⁾.

Cet ancrage cosmopolite, dans la continuité de l'héritage de son fondateur, proche des exclus, mais dont la reconnaissance sociale tient aussi à « *ses coups de gueule* » et à sa fonction prophétique (p. 355), ramène Emmaüs du caritatif au politique dans les années 90 – altermondialisme, combat contre le mal-logement, puis, plus discrètement, pour les sans-papiers. Mais cet engagement reste aussi « *bridé* », de par la nature hétérogène du mouvement, tant au niveau national qu'international. Son hétérogénéité s'explique, selon l'auteure, par

(1) Brodriez-Dolino A., « Les trois âges du conflit associatif : Emmaüs et les associations de solidarité françaises depuis 1945 », www.laviedesidees.fr, 22 novembre 2011.

(2) De la même façon que le Secours populaire est issu de la matrice communiste. Voir Brodriez-Dolino A., 2006, *Le Secours populaire français, 1945-2000 : du communisme à l'humanitaire*, Paris, Presses de Sciences Po.

(3) Pelletier D., 1996, *Economie et humanisme : de l'utopie au combat pour le tiers-monde, 1941-1966*, Paris, Cerf, 529 p.